



## Divorce et séparation de bien

-----  
Par ethmoide45

Bonjour à tous,  
voici ma question. Mon ex femme et moi envisageons peut être un divorce. Nous ne savons pas encore comment cela va se passer mais malgré différentes tentatives cette approche semble inévitable... Nous nous posons la question de la répartition de notre maison. En effet nous avons acheté notre maison ensemble mais à l'époque mais nous n'étions pas mariés. Nous nous sommes mariés 1 an après l'achat sans le régime de la communauté réduite aux acquêts. À l'époque le cout total de l'opération de l'achat a été de 105 000 euros. Ma femme avait mis un apport personnel de 30 000 euros. Notre durée de prêt est de 10 ans. Nous sommes sur notre 6ème année de remboursement. Notre question: comment serait partagé l'argent à la suite d'une vente sachant qu'il y a une plus value (la maison partira sans doute à 140 000 euros).

Je vous remercie pour votre temps.  
Cordialement

-----  
Par kang74

Bonjour

Que dit l'acte de vente ?  
Quel est le type de prêt ?( 50/50 ?)  
L'important n'est pas le nombre d'années que vous avez remboursées, mais le capital restant à payer.

-----  
Par ethmoide45

Sur l'acte de vente il est écrit que j'acquiert la pleine propriété à concurrence de moitié et idem pour ma femme.